

**COMPTE RENDU DU CONSEIL EXCEPTIONNEL D'UFR PLENIER  
DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES  
REUNI LE 16 MAI-2024**

Le Conseil est présidé par Lucie Gournay, directrice de l'UFR.

Parmi les membres élus, étaient présents ou représentés par une procuration :

**Collège A** : Myriam Baron, Emmanuel Fureix, Daniel Meyer, Jacques Paviot, Frédérique Sitri, Graciela Villanueva, Guillaume Marche

**Collège B** : Sergio Delgado, Alexandre Borrell, Karine Chambefort, Karine Lapeyre, Virginie N'dah Sekou, Emilie Nee, Antoine Servel, Sophie Blanchard

**BIATSS** : Nicolas Bilet, Roberta Conte Ronach, Imane Mimouni

**Personnalités Extérieures** : Clotilde Trichet, Tomas Hidalgo Olivares, Stéphanie Falliguerho Verdier

**Usagers (étudiants)** : Ewan Zindy, Jade Mortelette, Pierre Zeghdoudi, Yvan Boucey

Parmi les **membres de droits** étaient présents : Elisabeth Vialle, Clément Duyck, Laure Gallouët, Karine Bellance.

Parmi les **membres invités** étaient présents : Sonia Birocheau, Véra Delorme, Nadia Duchene, Emmanuelle Faure, Aline Garnier, Anne Laure Rigeade, Warren Pezé, Mireille Touzery, Nathalie Gorochov, Juliette Morel, Florent Guenard.

Lucie Gournay débute ce Conseil en rappelant qu'il s'agit d'un Conseil exceptionnel convoqué en raison d'un changement de date pour la campagne d'emploi au niveau de l'université.

**Vote des PV des conseils de gestion du 28.03.2024 et du 25.04.2024**

L'équipe administrative n'a pas pu finaliser les PV à temps. Le vote est reporté à un prochain conseil.

Lucie Gournay annonce que pour ce Conseil exceptionnel aucune information nouvelle n'est prévue. Aucun autre membre du Conseil ne souhaite faire remonter de l'information.

**Crédits pédagogiques**

Damien Zanone et Lucie Gournay présentent une demande exceptionnelle, et hors appel, du département Géographie (Master Dynarisk). La demande anticipée résulte des difficultés logistiques que rencontre Laurent Lespez pour organiser un séjour de terrain pour ses étudiants. Ce séjour qui a lieu tous les ans fait appel cette année à un nouveau prestataire pour le logement. Ce prestataire demande des arrhes bien en avance par rapport au prestataire précédent.

Un échange a lieu sur les modalités et la réglementation.

Après lecture des procurations, la demande de crédit pédagogique est mise au vote et adoptée à la majorité moins une abstention.

## Campagne d'emploi

Lucie Gournay fait un point de situation concernant la campagne d'emploi.

À la suite des différents échanges qu'elle a eus, aucune indication claire de la Présidence n'a été donnée concernant la campagne d'emploi. L'équipe présidentielle, suite à la démission de 6 VP, semble préoccupée par la rédaction du nouveau Plan de Retour à l'Equilibre Financier (PREF) demandé par le rectorat

L'UFR a été la première composante touchée dans sa campagne d'emploi de l'an dernier, aussi bien en termes d'économies sur la masse salariale qu'en termes de volume de postes gelés (7 postes, soit 3 PR, 2MCF, et 2PRAG). Le recrutement d'ATER, au-delà de ce que pouvait espérer l'UFR, a permis de sauver temporairement la situation en offrant une marge de manœuvre sur l'encadrement de cours. Le classement effectué l'année dernière par le Conseil de gestion a dû être modifié afin de limiter le gel de supports. Le conseil de mai 2023 avait opéré des préconisations pour 5 ans :

- Préserver, voire augmenter, la masse salariale enseignant-chercheur d'ici 2027
- Opérer des redéploiements au sein de l'UFR pour présenter une campagne stratégique et justifiée
- Répartir au maximum les efforts de rééquilibrages entre les départements grâce au jeu de conversions de masse salariale
- Redéployer au moins 576h de masse salariale vers LEA Créteil
- Prendre en compte le vivier potentiel de thèses et l'attractivité thématique de l'UPEC pour le choix entre MCF et PR
- Garder la possibilité d'ajustements en cas de fluctuation d'effectifs étudiants.

Lucie Gournay fait un rappel sur les masses salariales moyennes pour chaque poste.

Enseignants	Coût moyen
ATER (base 192h etd)	45 000
Enseignants du second degré (PRCE et PRAG)	85 000
Associés (base 384 h etd)	70 000
Maîtres de conférences	90 000
Professeurs des universités	130 000
Autres (Lecteurs, Maîtres de langue, etc.) (base 384 h etd)	40 000
Contractuels (base 384 h etd)	55 000

Concernant la campagne d'emploi 2025, les priorités de l'équipe de direction sont dans cet ordre :

- Encadrement de cours en licence et en master
- Encadrement des formations : avoir des titulaires pour faire tourner les responsabilités de formation et de département
- Encadrement de thèses

Elle constate une différence d'impact entre les départements. Si certains sont épargnés (Communication), d'autres sont très touchés (Anglais 4 postes pour 1152h, Histoire 576h, Langues romanes 768h). Seul le département d'Anglais et le département d'Histoire ont fait un effort sur leurs demandes.

Département	Supports vacants	Demandé en campagne d'emploi
Anglais	2 MCF, 2 PRAG	2 MCF, 2 PRAG, 1 redéploiement PRAG LEA Créteil
Histoire	2 PR, 1 MCF	2 PR, 1 MCF
Langues romanes	2 PRAG	2 PRAG

Elle poursuit par la nécessité de rediscuter la pertinence des supports PR. En effet, certains argumentaires ne permettent pas de dégager le potentiel des thèses et donc le réel besoin d'un PR plutôt que d'un MCF.

Le dernier point est l'anticipation de la NOF, qui va impliquer une limitation des heures de toutes les licences (qui ne devront pas dépasser les 1 500h), la suppression d'éventuelles formations à petits effectifs, et des évolutions des capacités d'accueil Parcoursup obtenues du rectorat.

Alexandre Borrell s'interroge sur l'absence d'indication ou d'orientation de la Présidence de l'université. Est-ce qu'il y a un loup ou est-ce une position attentiste ? Est-ce une volonté d'épargner les composantes ?

Lucie Gournay rappelle le précédent de l'an dernier : un gel en termes de pourcentage. La Présidence a annoncé une volonté de transparence, mais n'apporte pas de garantie. Tant que le PREF n'est pas sorti, on ne peut pas garantir le maintien ou la suppression du gel. De tout temps, l'UFR a toujours publié l'ensemble des postes. Mais on ne peut plus compter sur cet automatisme.

Myriam Baron apporte une précision sur la présentation de Lucie Gournay. Elle rappelle que les campagnes d'emploi précédentes ont parfois opéré un lissage sur plusieurs années pour éviter de voir des postes définitivement supprimés. Plusieurs élus l'an dernier ont demandé à ne pas tout publier. Elle s'interroge aussi sur la NOF : quelle est le seuil des petits effectifs ? Le critère des 1 500h en licence est-il un minimum ou un maximum ? Par ailleurs, elle pense qu'il faut regarder les évolutions des capacités d'accueil. Enfin, elle voudrait que la campagne d'emploi conditionne la mise en œuvre de la NOF, notamment sur l'ouverture de nouvelles formations.

Clément Duyck rappelle qu'un document concernant le taux de remplissage établi avec les données du ministère a été envoyé le 10 avril aux responsables de Master.

Graciela Villanueva rappelle que toute la stratégie de classement, mise en place par l'UFR l'an dernier, a été balayée par la Présidence. Elle regrette aussi que l'UFR semble abandonner la recherche et voudrait qu'on ne sacrifie pas de PR.

Lucie Gournay indique qu'il y a des disparités entre départements sur les taux d'encadrement et l'équilibre MCF/PR. Il faudrait garder tous nos postes de PR en faisant des manipulations de support entre départements. Elle regrette que seul le département d'anglais ait fait l'effort de ne pas republier une campagne à l'identique malgré toutes les discussions qu'elle a eues lors des réunions avec les départements.

Nicolas Bilet se sent l'un des seuls à devoir examiner la campagne sans intérêt personnel, face à des élus qui pour beaucoup privilégient l'intérêt de leur département face à l'intérêt général. Il complète ce qu'a dit Clément Duyck : le document MonMaster contient les données de tous les Masters publics de France, avec les taux réels d'admission, ce qui conforte la demande de Myriam Baron et le risque d'ouvrir des capacités d'accueil qui ne seront pas remplies. Il regrette par ailleurs l'absence de chiffres pour comparer les demandes, le fait que le Conseil n'ait eu les argumentaires que tardivement et de découvrir le classement en Conseil. Enfin, il alerte sur le fait que le Conseil développe une campagne d'emploi avec des postes qui seront occupés pendant 30 ans, ce qui limite la portée des arguments sur les demandes de disponibilités, les congés maladie, etc.

Lucie Gournay déplore le retard avec lequel les argumentaires de postes ont été mis dans le SharePoint. Il est dû au retard des retours de certains départements. Pour ce qui est de la proposition des classements de poste, c'est une proposition à discuter en Conseil Plénier. Auparavant, seuls les élus du Conseil restreint la discutaient.

Sergio Delgado rappelle que la présidence avait privilégié des économies sur la masse salariale et demande si des efforts de leur part vont être faits.

Lucie Gournay répond que pour le moment il est trop tôt pour savoir comment la présidence va aborder le sujet. Si la présidence utilise encore le pourcentage, l'intérêt sera de publier tous les postes vacants mais si on a des départements où plusieurs postes se ressemblent cela pourrait nous discréditer.

Aline Garnier a du mal avec Emmanuelle Faure à voir ce qui se passe ailleurs. Elle serait prête à faire plus d'effort et de solidarité s'il y avait plus de transparence, et que l'on savait ce qui se passait chez le voisin. Elle annonce par exemple le volume de PR/MCF dans son département (X/X), sans visibilité sur les ratios des autres départements.

Lucie Gournay répond qu'elle est prête à avoir cette transparence, sur les doctorats, les effectifs, etc. Le travail a été fait l'année dernière. Alexandre Borrell rappelle que les chiffres par département sont toujours accessibles pour les élus dans le dossier SharePoint de la séance du 15 juin 2023.

Nathalie Gorochov se demande si se baser sur les baisses de capacité d'accueil et les demander n'est pas suicidaire : difficile de demander des postes avec moins d'étudiants dans les salles ! Sur le critère de l'encadrement des thèses, elle indique qu'il faut voir le nombre de doctorants, mais aussi de candidats, car le faible nombre de PR limite le nombre de doctorants.

Lucie Gournay répond qu'il ne faut pas se limiter aux candidatures de thèses, car ce qui reste central ce sont les formations. Sur les capacités d'accueil, elle indique que le Conseil sait ce qu'il fait : les baisses de capacité d'accueil impactent des admis qui ne restent que 3 semaines. Si le département d'histoire n'est pas impacté dans son organisation par les forts volumes d'inscrits, beaucoup de départements les subissent

Lucie Gournay fait une proposition de classement. Ce fichier contient un code couleur afin de différencier les demandes résultant du gel de l'an dernier (en noir) et ceux qui apparaissent dans la campagne 2025 pour la première fois (bleu). Elle présente ensuite le classement : Les trois premiers postes (PR histoire coloniale et impériale du 19/20ème, MCF Civilisation US, PRAG Gestion) ont été placés à ce rang parce que ce sont les départements les plus touchés en gel de postes ou par le sous-encadrement. A noter que le support du poste de PRAG est un transfert du département LLCER à LEA Créteil en échange d'un demi-service de PRAG que les deux départements partagent.

Cela reste conforme aux orientations rappelées précédemment puisque pour le département LEA, cela permet de dégager un gain d'un différentiel de 192h ETD.

Les trois suivants (2<sup>nd</sup> degré Langues Romanes, PR Géographie humaine, PR Philosophie sciences humaines) répondent aussi à des situations critiques.

Le poste de PR géographie humaine et celui de philosophie des sciences humaines sont gelés depuis un an. Pour la géographie, il y a un enjeu financier avec le master Géomarketing en apprentissage.

Il a été demandé aux trois départements s'ils étaient prêts à dépyramider leur poste de PR en MCF. Le département d'histoire a été le seul à répondre positivement à cette demande, "en plan B".

Myriam Baron rappelle qu'il ne faut pas regarder uniquement les efforts consentis cette année, mais aussi les ratios. Le département Géographie avait bénéficié d'un repyramidage à cause de son très faible ratio PR/MCF. Il serait préjudiciable au département de géographie mais aussi au Lab'URBA de devoir subir un dépyramidage, notamment dans l'attribution de contrats doctoraux UPEC à l'ED VTT.

Florent Guénard souligne l'importance de la demande du renouvellement de PR pour le département de Philosophie, avec une fiche de poste qui met en avant l'importance de l'écologie, des doctorants, et du volume d'étudiants et de candidats : c'est un axe stratégique de l'université.

Lucie Gournay et Clément Duyck restent dubitatif sur les chiffres avancés par Florent Guénard.

Nicolas Bilet ne comprend pas pourquoi l'espagnol n'est qu'en 4<sup>e</sup> position dans le classement, à un rang inférieur aux postes ouverts dans de gros départements, alors que le non-renouvellement du poste de PRAG d'espagnol tuerait littéralement le département.

Lucie Gournay indique qu'une discussion a eu lieu sur la priorité des 3 critères (encadrement de cours, formation, et recherche). Sur cette base, elle précise que l'on pourrait éventuellement monter le classement du PRAG d'espagnol au-dessus du PRAG de LEA Créteil.

Virginie N'Dah-Sekou répond que, selon les critères donnés, le LEA Créteil a la priorité sur le département de Langues romanes.

Concernant les postes suivants, plusieurs arguments sont également évoqués :

-Le poste d'anglais en traduction & traductologie est un choix stratégique pour l'encadrement du Master MRT.

-Au département de Lettres, la littérature française du XVI<sup>e</sup> dépend de ce support de poste.

- Au département d'Histoire, il y a un poste de MCF en histoire moderne. Plusieurs départs sont annoncés à court terme en histoire moderne.

- Le département de Langues romanes demande la transformation du poste de PRAG d'italien en PRAG d'espagnol.

- Le département d'Anglais demande le remplacement du poste de PRAG de Françoise Baret-Thau, qui part en retraite.

- Concernant le poste de MCF d'allemand de LEA Créteil, Karine Lapeyre note que le taux d'encadrement n'est que de 30%, ce qui rend difficile le recrutement de vacataires. Lucie Gournay répond qu'il est difficile pour la direction UFR de naviguer entre la volonté de la Présidence de supprimer l'allemand, et les besoins réels.- Un poste de PR en histoire médiévale est demandé, suite au départ prochain à la retraite de Jacques Paviot.

- Enfin, deux demandes de création ont été remontées à la direction en linguistique hispanophone (Langues romanes) et en civilisation des pays anglophones (LEA Sénart).

Lucie Gournay demande au conseil de réfléchir à une publication intégrale ou partielle de la campagne d'emploi. Elle interroge également l'assemblée sur l'ordre de classement, et sur la nécessité ou non de demander à des départements de faire des efforts en dépyramidant des postes de PR en MCF.

Myriam Baron dit qu'il est difficile de tout publier, il vaut mieux resserrer aux besoins vitaux de l'UFR (idéalement 2 scénarii, par exemple 4 et 8 postes). Elle attire l'attention du Conseil sur le fait de ne pas juger les priorités sur les seuls départs et vacances de postes, mais aussi sur la future NOF.

Alexandre Borrell se fait confirmer qu'en cas de cataclysme, il sera possible de revoter un classement différent.

Nicolas Bilet demande si l'on doit voter absolument aujourd'hui ou remettre le vote à plus tard. Lucie Gournay indique qu'il faut voter car elle doit faire tout remonter pour le 21 mai en prévision des dialogues de gestion qui commencent la semaine du 27 mai.

Nicolas Bilet poursuit et regrette que tous les argumentaires ne soient pas de qualité et qu'ils aient été donnés tardivement. Par ailleurs, pour répondre à la question de Lucie Gournay de savoir si le Conseil pourrait ou non dépyramider des demandes de PR à MCF, il pense que oui : il est selon lui impossible d'avoir un renouvellement de PR en philosophie à l'identique avec un ratio de 3PR et 4 MCF. 2 PR et 5 MCF semble plus approprié, quand on voit le besoin criant de PR dans d'autres départements.

Clément Duyck rappelle que le conseil doit dans la mesure du possible respecter les décisions prises collégalement en interne par les départements.

Alexandre Borrell voudrait que toute la liste apparaisse, le risque de gel en pourcentage serait plus impactant avec une campagne restreinte.

Karine Chambefort rappelle que beaucoup de postes sont des demandes faites l'an dernier, ce n'est pas une nouveauté. Ils sont le fruit de demandes et réunions des départements. Elle demande si la Présidence dispose de données chiffrées.

Lucie Gournay indique que, dans le cadre du Plan de Retour à l'Equilibre Financier (PREF), le VP CA a demandé une liste à la DRH de tous les postes vacants pour afficher le pourcentage de gel. Il aurait été intéressant que toutes les composantes affichent l'ensemble des postes, ce qui aurait eu pour conséquence d'afficher un taux de gel plus important au niveau global de l'établissement.

Lucie Gournay pense à titre personnel qu'il serait préférable de publier toutes les demandes, y compris les créations.

Frédérique Sitri pense également qu'il faut publier l'ensemble de la campagne, y compris les créations. Elle rappelle que les gels ont été discutés l'an dernier.

La question du ratio PR/MCF n'est pas qu'une question d'encadrement. Il ne faut pas se baser uniquement sur des chiffres et en particulier sur cette balance MCF et PR.

Nathalie Gorochov souhaite garder la liste complète, et ne pas s'auto-limiter : Il faut tout publier pour montrer les besoins. Il est impossible de ne pas demander des PR dans une université.

Graciela Villanueva précise en aparté que selon le CA, il faut argumenter tous les postes comme s'il s'agissait de créations.

Sergio Delgado évoque la possibilité d'inverser dans le classement les postes de son département (MCF et PRAG en espagnol) pour faire remonter linguistique hispanophone. Lucie Gournay n'est pas contre mais demande à ce que le département se réunisse pour en décider. Il sera toujours temps de faire des changements pour cette campagne.

Nicolas Bilet souligne que l'an dernier, la Présidence avait réfléchi en termes de masse salariale. Il faudra en tenir compte et avoir un regard sur la masse salarié cumulée, au fur et à mesure du classement.

Sophie Blanchard se demande ce qui est le plus pertinent : tout publier ou partiellement. Elle ne sait pas répondre à la question et voudrait que le débat se poursuive.

Lucie Gournay demande s'il y a des oppositions sur la fin de la liste du classement.

Nicolas Bilet répond qu'il est difficile de répondre à la question car on découvre ce classement au dernier moment. Certains classements sont surprenants (par exemple les Lettres sur-encadrés qui redemandent un MCF et dont le rang intervient avant le MCF de géographie, sous-encadré). Damien Zanone répond que la situation n'est pas nouvelle, le délai est toujours très serré. Lucie Gournay précise que l'équipe de direction a essayé de tenir compte des demandes des départements avec leurs classements internes, et ensuite de regarder la situation en fonction de leurs besoins, de la situation critique ou non.

Lucie Gournay remercie Myriam Baron d'avoir dit que ce classement avait été fait le moins mal possible, s'en suit un débat.

Lucie Gournay propose de garder le poste de PR en philosophie.

Karine Lapeyre se demande quel est le sentiment de la présidence et quels sont les données en leur possession.

Lucie Gournay répond que la Présidence a les chiffres, elle raisonne plutôt comme Nicolas Bilet, en termes de ratio et de chiffres.

Lucie Gournay met en avant l'exemple de l'argumentaire de Sénart, qui lance un Master en FA, puis demande une création d'un poste de MCF en civilisation anglophone. Elle indique également que c'est la dernière année où l'on peut publier une campagne comme d'habitude. A partir de l'an prochain, il faudra faire des changements ne plus republier une campagne sur la seule base des vacances de poste, mais d'accepter les glissements de support entre départements.

La proposition de classement de la campagne d'emploi des enseignants et enseignants-chercheurs est mise au vote, et adoptée à la majorité relative.

2 contre, 1 procuration contre

3 abstentions, 1 procuration abstention

10 pour, 6 procurations pour

### Questions diverses

Aucune question diverse.

Lucie Gournay précise en aparté qu'il y aura un retour sur la campagne d'emploi des CDD enseignants à la fin du mois de mai/juin.

Sophie Blanchard demande si l'on a des informations sur l'ouverture des MEEF l'an prochain. Lucie Gournay répond qu'il n'y a pas de nouvelles pour le moment. Face aux mouvements dans les autres universités, il ne serait pas inutile de rédiger et faire voter une motion.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée.